



Il m'empêche de récupérer mes affaires me bloque l'accès à l'appa

Par **sarahmisha**, le **26/11/2012** à **10:55**

Bonjour, je dois porter plainte contre une personne chez qui j'étais en sous location qui a profité d'un jour où j'ai oublié les clés à la maison. d'ailleurs cette même personne m'a rappelé et m'a laissé un msg me disant de ne pas m'inquiéter car j'ai laissé les clés à la maison!!! cette même personne christian devait se faire opérer mercredi. je l'appelle lundi matin pour lui demander si il est à la maison pour pouvoir rentrer il me dit qu'il a donné les chats et que mes affaires je ne les récupère que dans 3mois quand il sortira! alors que je déménageais quelque jours plutard et que mes affaires sont déjà dans les cartons...!!!

le 20 novembre, j'ai appris qu'il les aurait donné à Eric Dabou, un voisin du même immeuble! ce même voisin m'a vu appeler la police et paniquer il n'a pas bougé c'était lui depuis le début qui avait mes chats et refuse de me les donner!!! ca va faire un mois que je ne sais pas ce qu'ils sont devenus!!!! sachant qu'il a un python et une couleuvre et que ma crainte a toujours était que mes chats sortent (une chatte, la mienne et sa portée de quatre chatons qui avaient déjà trouvé famille auprès d'amis et de la famille:/) et je demandais toujours à christian de faire attention!

je tiens à préciser que ce monsieur avait des penchants sur moi et c la colère qui l'a fait réagir comme ça!!! la situation devenait intenable c pour ça que je déménageais alors que je voulais rester au départ pour l'aider après son opération!!!!

j'ai déjà appelé des avocats certains me disent que je risque d'être mise en centre de rétention et d'autre que non que ce n'est pas systématique!! et pour éviter cela je dois porter plainte auprès du procureur mais même comme cela je me dis qu'à un moment ou un autre je serais confronté à la police!!

comment clamer justice

merci de m'aider d'avance...

Sarah

Par **amajuris**, le **26/11/2012 à 14:19**

bjr,

pour porter plainte il faut une infraction supposée au code pénal.

vous étiez en sous location déclarée avec l'accord du bailleur ?

et surtout ne donnez pas de noms de personnes sur internet dans votre problème ce n'est d'aucune utilité.

les centres de rétention sont pour les étrangers en situation irrégulière.

on clame son innocence et on réclame justice.

cdt

cdt

Par **sarahmisha**, le **26/11/2012 à 14:39**

il ne s'agit pas d'innocent ou pas dans mon cas je suis en situation irreguliere effectivement c pour cela que je demande comment porter plainte car je subi un préjudice réel je n'ai acces a aucun de mes effets personnels!!!

ni mon passeport ni mes cours et là je cours à l'echec à cause des agissement ignoble de cet homme! je tiens à dire que je me batterai jusu'au bout pour cette injustice le tout et de savoir comment ?

merci

Par **sarahmisha**, le **26/11/2012 à 14:43**

non c'est un HLM et s'est une sous location sans l'accord du bayeur c t officieux!! comme ttes mes habitation depuis que je ss en situation irreguliere car séparé de mon mari pas encore divprcée

merci

Par **amajuris**, le **26/11/2012 à 15:22**

je répète pour porter plainte il faut une infraction au code pénal dans votre cas je ne vois que le vol.

sinon à mon avis il s'agit d'un litige de droit civil et une plainte ne servirait à rien d'ailleurs les service de police la refuseront certainement.

en plus vous êtes en situation irrégulière et votre sous location non autorisée donc votre situation est tellement délicate que je ne vois pas de solution à votre problème.

Par **sarahmisha**, le **26/11/2012 à 19:58**

Merci de votre réponse mais à tout problème y'a solution et il y'aura solution je l'espère je n'abandonne pas....
merci encore de m'avoir répondu :)